



# NUIT DES VEILLEURS

ENSEMBLE, PORTONS LA FLAMME  
DE L'ESPÉRANCE



**26 juin 2024**

**Journée internationale  
pour le soutien aux victimes de la torture**

# Des femmes et hommes à porter dans vos prières

Ils ont été menacés, battus, torturés, emprisonnés,  
maintenus en détention.

Pour leurs convictions,  
pour leurs idées politiques,  
pour leur engagement en faveur des droits humains,  
pour ce qu'ils sont.

Pour les faire taire,  
pour les faire parler.

## PENDANT LA NUIT DES VEILLEURS, SOUTENEZ-LES.

Leur histoire est représentative de milliers d'autres. Pour la  
Nuit des Veilleurs, nous aimerions vous inviter à prier pour ces  
personnes ainsi que leurs familles et à les soutenir par une lettre.

La Nuit des Veilleurs est une chaîne internationale de personnes  
se recueillant pour les victimes. Merci d'inscrire votre événement  
autour du 26 juin sous [www.nuitdesveilleurs.fr](http://www.nuitdesveilleurs.fr)!

Nous serions très heureux de recevoir vos commentaires,  
impressions, photos, etc.: Katleen De Beukeleer,  
[k.debeukeleer@acat.ch](mailto:k.debeukeleer@acat.ch). Merci!

### Impressum

**Date de parution** 16 mai 2024

**Sources** (descriptions des cas p. 4, 5, 7, 8 et  
suivi), sauf indications contraires: ACAT-France

**Rédaction** ACAT-France; ACAT-Suisse: Etienne  
Cottier, Katleen De Beukeleer (coordination,  
[k.debeukeleer@acat.ch](mailto:k.debeukeleer@acat.ch)), Bettina Ryser

**Conception** Katleen De Beukeleer

**Illustration de couverture** ACAT-France

**Photos de couverture** voir mentions légales  
p. 4-8

**Impression** Funke Lettershop AG, Zollikofen



Lanternes et cartes de  
correspondance  
disponibles auprès du  
Secrétariat:

[info@acat.ch](mailto:info@acat.ch)  
+41 (0)31 312 20 44

Maintenant gratuites!



Seigneur Jésus,  
Tu es passé par le chemin  
des mauvais traitements et de la torture.  
En Toi peuvent se reconnaître  
ceux qui, entre les mains de leurs bourreaux,  
crient de douleur.



## BÉNÉDICTION SUR LES TORTURÉ.E.S

Fortifie-les et fais naître en eux l'Espérance.  
Que leurs souffrances prennent fin  
et que vienne leur libération.

Ne quitte pas du regard le torturé  
que nous confions à ta bonté.  
Qu'il puisse demeurer avec Toi!  
Qu'il trouve dans ta présence  
un refuge et un appui.

Béni sois-tu, Seigneur,  
Toi qui es capable d'ouvrir  
les yeux et le cœur  
De ceux qui tolèrent,  
ordonnent ou pratiquent la torture.

Certains sont conditionnés  
par les techniques d'une formation dévoyée  
et ne connaissent plus  
les vraies valeurs humaines;  
d'autres sont esclaves  
d'une fausse idée de l'obéissance  
considérée comme valeur suprême.

## INTERCESSION POUR LES TORTIONNAIRES



Toi seul, Seigneur, peux les sauver!

Béni sois-tu, Seigneur,  
Toi qui, en ton Fils Jésus-Christ,  
as pardonné aux bourreaux.

Nous t'implorons  
pour que la conscience du tortionnaire  
soit transformée  
par le don suprême de ton amour!

MAROC

Priez pour la libération de

Saïda El Alami



IMAGE: Saïda El Alami sur Facebook



Saïda El Alami est une **défenseure des droits humains qui se présente comme «dissidente politique»** sur Facebook. Elle y critique les services de sécurité et de la justice, notamment pour leur corruption, et elle affiche son soutien à des prisonniers d'opinion.

Le 22 mars 2022, elle dénonce sur les réseaux sociaux un haut fonctionnaire qui enquête à son sujet. Le lendemain, elle est convoquée par la Brigade nationale de police judiciaire. Quatre chefs d'accusation sont retenus contre elle, dont «outrage à des fonctionnaires publics dans l'exercice de leurs fonctions».

Les 12 premiers jours de sa détention, Saïda El Alami ne peut pas faire appel à

un avocat. En avril 2022, elle est condamnée à deux ans de prison ferme et à une amende. En septembre 2022, une cour d'appel alourdit sa peine, qui passe à trois ans de prison ferme. Elle est actuellement détenue à Casablanca.

En mai 2023, elle est condamnée dans une seconde affaire à deux ans de prison ferme pour «offense envers le roi» et «outrage envers un magistrat ou un fonctionnaire public dans l'exercice de leurs fonctions». En appel, cette sanction est ramenée à 8 mois de détention.

En juin 2023, elle fait part à son avocat de ses **problèmes de santé** et de son soupçon d'être **espionnée** dans sa cellule par une caméra dissimulée, ce qui constituerait une violation grave de son intimité. En plus d'être **placée en isolement depuis le début de sa détention, elle n'a droit qu'à une demi-heure de sortie par jour hors de sa cellule. Ces conditions de détention sont assimilables à de la torture.**

Heureusement, Saïda El Alami garde bon moral. Son engagement contre les agissements répréhensibles des services de sécurité et de la justice marocaines demeure inébranlable.

### Soutenez Saïda en lui écrivant:

ACAT-Suisse  
Action Saïda El Alami  
Speichergasse 29  
3011 Berne

*Veuillez écrire vos messages en français.  
L'ACAT-Suisse les transmettra.*

CAMEROUN

Priez pour la paix et pour la libération de

Abdul Karim Ali

IMAGE: Abdul Karim Ali sur X



**A**bdul Karim Ali est un **défenseur des droits humains camerounais qui milite pour la paix. Il est arbitrairement détenu pour avoir dénoncé l'usage de la torture par un officier militaire.**

Abdul Karim Ali est arrêté par des gendarmes, sans mandat, le 11 août 2022 dans la région du Nord-Ouest du Cameroun. En violation des règles internationales élémentaires en matière de détention, il reste en garde-à-vue 84 jours, dont plusieurs au secret. Il partage une cellule de six mètres carrés, sans fenêtre, toilette ou matelas, avec 12 autres détenus. Durant plusieurs jours, il est privé d'eau et de nourriture. Il ne reçoit pas d'explication officielle pour sa garde-à-vue mais est interrogé au sujet d'une vidéo publiée sur les réseaux sociaux dans laquelle il accuse un officier d'avoir torturé des civils.

Début novembre 2022, Abdul Karim Ali est transféré au Service central de recherches judiciaires à Yaoundé. Ce

lieu est tristement célèbre: les détenus y sont régulièrement torturés. Le 7 novembre 2022, Abdul Karim Ali comparaît pour la première fois devant un tribunal militaire. Celui-ci n'est pourtant pas compétent pour juger des civils.

Fin janvier 2023, Abdul Karim Ali est transféré à la prison centrale de Kondengui, à Yaoundé\*.

En mars 2023, **après plus de 200 jours en détention sans inculpation, Abdul Karim Ali est officiellement accusé** d'«hostilités contre la patrie», «sécession», «défaut de déclaration» et «rébellion». Il compare à plusieurs reprises devant le tribunal militaire. **Le procès n'avance pas, faute de preuve démontrant sa culpabilité.** Les motifs politiques pour sa détention ne constituent pas des crimes.

\* La prison centrale de Kondengui est l'endroit où notre partenaire de projet EMINED est actif. L'organisation y soutient les détenus mineurs. Par son fonds EMINED, l'ACAT-Suisse soutient l'aide juridique pour ces mineurs.

**Soutenez Abdul en lui écrivant:**

ACAT-Suisse  
Action Abdul Karim Ali  
Speichergasse 29  
3011 Berne

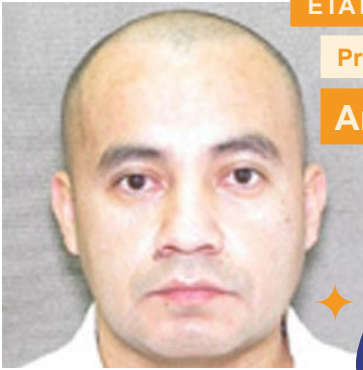
*Merci de lui écrire en anglais, ou en français. L'ACAT-Suisse transmettra vos messages.*

## ÉTATS-UNIS

Priez pour lui et pour qu'il soit jugé équitablement:

### Areli Escobar

IMAGE: Texas Department of Criminal Justice



**E**n 2011, Areli Escobar est reconnu coupable pour le meurtre de Bianca Maldonado. En 2009, cette femme est retrouvée morte dans son appartement d'Austin, au Texas. Elle a été violée puis poignardée. Areli Escobar, qui vit dans le même complexe immobilier, est rapidement suspecté.

Mais en l'absence de témoignage le liant au crime, les arguments de l'accusation se basent essentiellement sur des tests ADN. Le laboratoire conclut qu'«il ne saurait être exclu que l'ADN d'Areli Escobar» se trouvait sur les lieux du crime. Le jury est convaincu et Areli Escobar est **condamné à mort**.

Après la clôture du procès, le même laboratoire qui avait effectué ces analyses est fermé. Une enquête de police a démontré que le laboratoire commettait des erreurs systématiques.

Lors d'un recours devant la Cour suprême des États-Unis, le procureur Jose Garza, qui représente pourtant l'État du Texas, intervient expressément en faveur d'Areli Escobar. Il déclare que les **preuves médico-légales** qu'il avait lui-même précédemment présentées devant le jury étaient «**erronées et trompeuses**». L'affaire est renvoyée devant la Cour d'appel du Texas pour nouvelle décision.

Mais dans un incompréhensible jugement, **la Cour d'appel refuse d'admettre les conclusions de la Cour suprême. La condamnation à mort d'Areli Escobar est maintenue. Les juges n'hésitent pas à ignorer totalement un document de 86 pages qui conclut que les tests ADN d'Areli Escobar sont frauduleux.**

Le va et vient entre les instances judiciaires n'a pas fini de se poursuivre. Le principal intéressé, lui, reste plongé dans l'incertitude et l'angoisse d'une exécution probable.

#### Soutenez Areli en lui écrivant:

TDCJ  
Mr. Areli Escobar,  
# 00999564  
P.O. Box 660400  
Dallas, Tx 75266,  
USA

*Port: 2.50 CHF. Si possible, veuillez rédiger vos messages en anglais ou en espagnol.*



IMAGE: tous droits réservés



## MEXIQUE

Priez pour que la famille Muñoz

retrouve ses bien-aimés:

**Luisa Muñoz Gonzales,**

**Fernando Romo Salas**

**et Luis Romo Muñoz**

**L**uisa Muñoz Gonzales et Fernando Romo Salas sont les **parents de Luis Romo Muñoz. Ce jeune homme, alors âgé de 21 ans, est porté disparu depuis le 19 juin 2011 à Chihuahua, Mexique.**

Ce jour-là, la famille Muñoz est rassemblée pour une fête. Six hommes armés arrivent chez eux. Plusieurs signes laissent penser qu'ils appartiennent à la police fédérale. Ils embarquent de force huit hommes de la famille, dont Luis. Personne ne les reverra depuis. Aucune enquête approfondie n'est menée. **Personne n'est traduit en justice.** Pendant des années, les autorités nient toute implication. La justice se déclare incompétente et rejette les plaintes déposées par la famille les unes après les autres. En 2021, un policier est enfin mis en cause.

Cependant, comme la loi générale relative à la disparition forcée de personnes n'était pas encore en vigueur au moment des faits, il n'est poursuivi que pour des délits mineurs.

En 2022, une ONG dépose un recours pour que toute implication des autorités soit analysée et pour que le policier suspecté soit jugé pour disparitions forcées. Jusqu'à présent, ce recours n'a pas abouti. La procédure semble figée.

Luisa Muñoz Gonzales et Fernando Romo Salas continuent de se battre pour retrouver leur fils et demander justice. Malgré les obstacles et la pression des autorités, des analyses ADN ont été effectuées sur des fragments osseux découverts. Malheureusement, aucun d'entre eux n'a pu être lié aux disparus.

**i** Les disparitions forcées au Mexique étaient également le thème de notre action du Vendredi saint de cette année. ✨

### Soutenez Luisa et Fernando en leur écrivant:

ACAT-Suisse  
Action famille Muñoz  
Speichergasse 29  
3011 Berne

*Si possible, merci de leur écrire en espagnol, ou en anglais. L'ACAT-Suisse transmettra vos messages.*

RWANDA

Priez pour sa libération et pour sa santé:

**Dieudonné Niyonsenga**



IMAGE: Umubavu TV Online sur Youtube, CC BY

**D**ieudonné Niyonsenga est un **journaliste rwandais indépendant** connu sur Youtube sous le nom de Cyuma Hassan. Il est **détenu à Kigali depuis novembre 2021 et subit régulièrement la torture ainsi que d'autres mauvais traitements.**

Dieudonné Niyonsenga affirme publiquement en février 2020 avoir constaté des blessures sur le visage de Kizito Mihigo lors de ses funérailles. Il met ainsi en doute la version officielle selon laquelle le célèbre chanteur rwandais et militant pour la paix se serait suicidé en prison. Niyonsenga est arrêté deux mois plus tard sous prétexte de raisons administratives.



### Soutenez Dieudonné en lui écrivant:

M. Dieudonné Niyonsenga  
c/o Rwanda correctional service  
KN 4 Ave  
P.O. Box 6516  
Kigali  
Rwanda

*Port: 2.50 CHF. Dieudonné Niyonsenga parle français et anglais.*

En mars 2021, après un an de détention provisoire, il est acquitté de tous les chefs d'accusation. Le Ministère public fait recours et, dans un tragique renversement de situation, Dieudonné Niyonsenga est reconnu coupable en appel de «falsification de documents, exercice illégal de la profession de journaliste et entrave à des travaux publics». Il est condamné à sept ans de prison ferme, ce qui est particulièrement disproportionné au regard des infractions reprochées.

Depuis son procès en appel, Dieudonné dénonce la torture et les conditions de détention indignes dont il fait l'objet. **Il déclare avoir subi des sévices sexuels, être régulièrement passé à tabac par ses gardiens et être détenu dans un «trou» sans lumière, qui se remplit régulièrement d'eau.**

Le Rwanda ne peut continuer à réprimer impunément la liberté d'expression des dissidents en recourant à des prétextes pour les enfermer, les torturer et les détenir dans de mauvaises conditions.

Merci à toutes les personnes qui se sont déjà mobilisées pour Dieudonné Niyonsenga lors de notre action pour la Journée des droits de l'homme 2022 («Le Rwanda entre boom économique et mépris de l'être humain»).





# Suivi de la Nuit des Veilleurs 2023

**Que sont devenues les personnes que vous avez soutenues spirituellement ou par écrit lors de la Nuit des Veilleurs 2023?**

## MEXIQUE

Une ONG mexicaine a déposé un recours contre la condamnation en 2021 de **Yonny Ronay Chacón González** à 31 ans et six mois de prison, pour homicide aggravé et vol qualifié. Elle y dénonçait les actes de torture qu'avait subi ce jeune étudiant pendant son interrogatoire, ainsi que la falsification de preuves soutenant sa culpabilité. Fin 2023, le juge chargé d'instruire ce recours a reconnu une partie des irrégularités qui entachaient la procédure et ordonné le rétablissement du procès pénal de Yonny Ronay. De nouveaux magistrats doivent à présent être nommés pour statuer à nouveau sur l'appel.



IMAGE: Yonny Ronay Chacón González, droits réservés



## BURUNDI

Le 13 février 2024, la chambre de cassation de la Cour suprême a décidé de maintenir la condamnation de 10 ans d'emprisonnement contre **Floriane Irangabiye**. Une décision injuste car la journaliste burundaise est arbitrairement détenue pour avoir émis des critiques à l'égard du régime. La liberté d'expression n'est pas un crime, mais une liberté fondamentale.

SOURCE: Fédération internationale pour les droits humains

IMAGE: Floriane Irangabiye (profil Facebook)



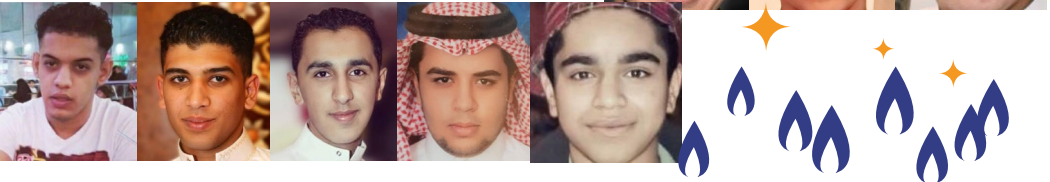
## SRI LANKA

Le 7 décembre 2023, la Fondation ACAT, dont le siège est situé en France, a décerné le prix Engel-du Tertre pour les droits humains à **Prageeth Ekneligoda**. Des agents des services secrets sri-lankais avaient fait disparaître le journaliste le 24 janvier 2010 après qu'il eut publié des dessins critiques sur le pouvoir répressif de l'époque. Prageeth Ekneligoda est toujours porté disparu. Les deux procès contre les neuf personnes responsables des deux arrestations dont il a fait l'objet, dont des officiers du renseignement de l'armée retraités et des militaires en activité, sont toujours en cours. La procédure prend du temps. Les audiences ne cessent d'être reportées et les juges qui instruisaient l'affaire en 2019 ont été affectés à d'autres dossiers. Cela fait quatorze ans que l'épouse et les fils de Prageeth Ekneligoda militent pour obtenir des réponses. Le mouvement des ACAT reste mobilisé et soutient la famille de Prageeth pour qu'elle puisse obtenir justice et vérité.



IMAGE : Vikalpa Groundviews / Maatram CPA sur Flickr, CC BY 2.0

## ARABIE SAOUDITE



IMAGES : European-Saudi organisation for Human Rights

D'après nos informations, **Jalal Labad, Abdullah Al-Derazi, Youssef Al-Manasef, Hassan Zaki Al-Faraj, Ali Jaafar Al Mabiouq, Jawad Qureiris, Ali Hassan Al-Subaiti et Mahdi Al-Mohsen** sont toujours en vie, mais le risque d'une exécution demeure imminent.

Les huit jeunes Saoudiens ont été condamnés à mort sur la base d'aveux arrachés sous la torture pour des crimes soi-disant en lien avec le terrorisme. Tous étaient mineurs au moment des faits, commis entre 2014 et 2021. Une loi de 2018 et un décret royal de 2020 prévoient pourtant l'abolition de la peine de mort pour les personnes mineures au moment des faits, mais la justice n'en a cure.



## NUIT DES VEILLEURS

Ces condamnations constituent des actes de représailles. Les autorités perçoivent ces jeunes comme des menaces pour le régime en raison de leur prétendue implication dans des activités politiques.

La peine de mort prononcée contre deux de ces jeunes hommes a malheureusement été confirmée par la Cour suprême. Ils peuvent donc être exécutés à tout moment. Des ONG ont transmis une communication au Groupe de travail de l'ONU sur la détention arbitraire, qui devrait prendre position en faveur de ces jeunes.

En 2016 et 2020, l'Arabie saoudite s'était servie de l'accalmie diplomatique et médiatique de la fin d'année pour exécuter de nombreuses personnes – parmi elles des mineurs. Pour montrer au régime saoudien que la communauté internationale réproouve les exécutions, l'ACAT-Suisse a mené une action en faveur des huit jeunes hommes à l'occasion de la Journée des droits de l'homme (10 décembre 2023). Nous avons envoyé 2794 signatures au prince héritier Mohammed Bin Salman demandant l'annulation de leur peine de mort. Ni les autorités, ni l'ambassade saoudienne en Suisse nous ont répondu. Nos craintes de voir les huit hommes exécutés à la période de Noël ne se sont heureusement pas concrétisées.

SOURCE: European Saudi Organization for Human Rights (ESOHR)

### GABON

Le syndicaliste **Jean-Rémy Yama** a été libéré de prison moins d'une semaine après le coup d'État ayant déposé l'ancien président Ali Bongo, le 30 août 2023. Le coup d'État s'est produit à la suite d'élections présidentielles à nouveau frauduleuses. Le nouvel homme fort du Gabon est le général Brice Oligui Nguema. Il est ancien chef de la garde républicaine et dorénavant président du Comité de transition et de la restauration des institutions. Il avait pris l'engagement de libérer les prisonniers d'opinion dans le pays.



IMAGE: Jean-Rémy Yama sur Facebook

Merci d'avoir soutenu ces personnes par vos prières et vos messages!

## ACAT: renforcer la lutte contre la torture

**Dans le monde entier**, l'ACAT s'engage pour les personnes emprisonnées, persécutées, maltraitées et torturées. Pour celles aussi qui, craignant la torture, sont forcées de choisir si c'est par le silence, des déclarations d'innocence ou un témoignage qu'elles seront les plus susceptibles d'échapper à la douleur, à l'humiliation et à la trahison de leurs compagnons. Car lors des arrestations et interrogatoires, les forces de l'ordre recourent trop souvent à la torture et à d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

**Merci d'être solidaires** avec Saïda, Abdul, Areli, Luisa, Fernando, Luis et Dieudonné; par la prière, une lettre ou en informant votre entourage de leur sort.

→ Sur [www.acat.ch](http://www.acat.ch), vous trouverez des **affiches** avec des portraits de ces personnes.

**Merci également pour votre don**, grâce auquel l'ACAT pourra continuer à défendre les victimes d'injustice et de mauvais traitements.

**Depuis 1981**, l'ACAT-Suisse exhorte les autorités à se conformer à l'interdiction de la torture en vertu du droit international. Elle demande que les victimes concernées soient traitées avec humanité et que les personnes arbitrairement détenues soient libérées.

L'ACAT mise également sur une autre dimension: **la force de la prière!** Une connexion spirituelle avec des personnes qui se sentent oubliées par le monde entier et la demande de l'aide d'une force supérieure peuvent donner aux victimes le courage et l'espoir de surmonter la souffrance.

### Compte bancaire:

IBAN: CH16 0900 0000 1203 9693 7

### Modèle d'annonce de collecte pour vos collectes de paroisse:

→ [www.acat.ch](http://www.acat.ch)



[www.acat.ch](http://www.acat.ch)

ACAT-Suisse (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture)

Speichergasse 29 • CH-3011 Berne

+41 (0)31 312 20 44

[info@acad.ch](mailto:info@acad.ch) • [www.acad.ch](http://www.acad.ch)

**IBAN: CH 16 0900 0000 1203 9693 7**



**Votre don en bonnes mains.**